

Romp le silence

Une intervention coordonnée en matière de violence sexuelle en Nouvelle-Écosse

Mise à jour de février 2016

Comme beaucoup d'entre vous le savent, nous avons eu une réponse phénoménale à l'appel de soumissions pour des subventions d'innovation dans le cadre de la Stratégie en matière de prévention de la violence sexuelle. Nous avons reçu environ 100 demandes de partout dans la province. Par conséquent, le processus de sélection a été plus long que prévu. Soyez assurés que nous aviserons tous les participants du statut de leur demande le plus tôt possible. Le nom de tous les demandeurs retenus sera annoncé dans un avenir rapproché. Au nom du comité de sélection, merci de votre compréhension.

Subventions au réseau de soutien communautaire

Tout le travail accompli l'automne dernier est sur le point d'aboutir. Des conversations ont eu lieu à plusieurs reprises avec les neuf régions du réseau de soutien communautaire. L'attribution des subventions a été approuvée et la réalisation des projets commencera sous peu. Nous amorçons une période motivante. Partout dans la province, les collectivités poursuivent leur travail pour coordonner les services de counseling, améliorer la visibilité, accroître les aides au cheminement pour les personnes qui ont subi de la violence sexuelle, et offrir des endroits sécuritaires et non critiques. Il y aura des mises à jour sur ce qui se passe dans votre région.

Rencontre de mobilisation de la communauté mi'kmaw

Les femmes et les filles autochtones courent trois fois plus de risques de subir de la violence sexuelle que les femmes non autochtones. Le fait de vivre de la violence sexualisée est aggravé par le racisme, le sexisme, les traumatismes intergénérationnels, les conséquences des écoles résidentielles et la continuation de la colonisation. Compte tenu de cette réalité bouleversante, nous organiserons ce printemps, de concert avec l'association des femmes autochtones de la Nouvelle-Écosse (NS Native Women's Association), une rencontre sous la gouverne d'un comité directeur. Cette rencontre nous offrira la possibilité d'échanger nos connaissances et nos stratégies en matière de prévention, de même que l'occasion de créer des services collaboratifs et compatissants pour répondre aux victimes

Lignes téléphoniques

En janvier, le personnel du service d'assistance téléphonique 2-1-1 a reçu de la formation sur la traumatologie spécifique à la violence sexualisée. L'automne dernier, deux séances ont été offertes au personnel du service d'assistance téléphonique 8-1-1. Nous continuerons de travailler avec ces services et d'autres services similaires pour offrir au personnel des possibilités de perfectionnement. Bien que ces services n'aient pas pour objet d'offrir du counseling, ils sont essentiels pour offrir des services aux victimes tous les jours, 24 heures sur 24. Une réponse compatissante et informée à une divulgation peut avoir un effet énormément positif dans le processus de guérison d'une personne qui a subi de la violence sexualisée.

Comité interministériel

Le comité interministériel sur la stratégie en matière de violence sexuelle a tenu sa première réunion le 28 janvier 2016. Il a établi son mode de fonctionnement et son processus pour atteindre ses buts. Le comité se réunira tous les mois pour aligner les politiques et le financement pour les programmes, les services et les approches préventives qui appuient les actions visées par la stratégie, et pour établir des relations entre le gouvernement et les fournisseurs de service. L'enthousiasme pour le travail qui attend les membres du comité était général et tous les membres ont réitéré l'engagement de leur ministère à s'occuper de ce problème complexe et important.

Comme l'engagement de s'occuper de la complexité de la violence sexuelle s'adresse à l'ensemble du gouvernement, nous devons compter sur la collaboration des ministères et de nos partenaires pour respecter l'engagement de nos principales institutions et nos mandats. Le gouvernement jouera un rôle de premier plan pour créer un milieu propice où tous les Néo-Écossais comprendront que la violence sexuelle est inacceptable, où les victimes recevront les services de soutien dont elles ont besoin et, ce qui est important, où nous travaillerons pour prévenir les actes de violence sexuelle. Des solutions globales à multiples volets, nécessaires pour des problèmes complexes comme la violence sexuelle, exigent une approche gouvernementale coordonnée. Les ministères doivent collaborer entre eux pour promouvoir l'alignement, la cohérence et l'équité régionale dans les politiques qui facilitent le soutien et la prestation de services aux victimes et des initiatives de prévention.

Buts du comité

- Répertorier toutes les politiques et toutes les procédures qui abordent la violence sexuelle.
- Aligner, au besoin, les politiques et les procédures pour appuyer les services de prévention et de soutien.
- Trouver des mesures législatives et réglementaires pour appuyer l'amélioration des services et des soutiens aux victimes et prévenir les actes de violence sexuelle.

Membre du comité interministériel

Ministère des Services communautaires

Leonard Doiron, directeur général
Services de soutien aux enfants, aux jeunes et à la famille.
Sarah Granke, spécialiste
Prévention de la violence sexuelle et soutien

Ministère de la Santé et du Mieux-être

Christine Gibbons, chef par intérim
Politiques et affaires intergouvernementales

Ministère de la Justice

Valerie Pottie Bunge, directrice générale
Politiques et gestion de l'information

Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance

Steve Machat, directeur
Développement personnel et mieux-être
Joanne Syms, coordonnatrice de la lutte contre l'intimidation et du Conseil consultatif des jeunes de la N.-É.

Ministère du Travail et de l'Éducation postsecondaire

Ava Czapalay, directrice principale

Conseil consultatif sur la condition féminine de la Nouvelle-Écosse

Stephanie MacInnis-Langley, directrice générale

Des questions? Communiquez avec nous à strategy@novascotia.ca